



Mardi 10 octobre 2023
Communiqué de presse

Prévenir le risque Inondation

Visite de travaux réalisés dans le cadre du dispositif Alabri* piloté par l'Agglo



Dans le cadre de la Semaine de la résilience proposée par Valence Romans Agglo pour présenter ses actions de prévention contre le risque inondation, la visite d'un logement à Beaumont-lès-Valence a permis de découvrir des exemples de travaux à mener pour adapter son logement au risque inondation. L'occasion de faire le point sur l'accompagnement proposé par l'Agglo et le dispositif Alabri.

Le dispositif propose aux propriétaires de réaliser gratuitement un diagnostic de vulnérabilité de leur bâtiment face au risque inondation (coût pris en charge par la collectivité et l'État).

Jusqu'en 2023, il était destiné aux propriétaires d'un bâtiment situé en zone inondable ou ayant été inondé récemment sur les bassins versant de la Véore et de la Barberolle. À partir de 2024, il sera ouvert à tous les propriétaires de l'Agglo.

Ce diagnostic permet de déterminer les aménagements les plus adaptés : batardeaux, clapets anti-retour, colmatage des gaines techniques, réhausse d'aérations, réhausse des prises électriques, mise en séparatif du réseau électrique, réhausse des chaudières, matérialisation des piscines...

Ces travaux sont ensuite financés jusqu'à 80 % par l'État dans le cadre du Fonds de prévention des risques naturels majeurs.

Le dispositif ne se limite pas seulement aux logements : commerçants, artisans, chefs d'entreprises, agriculteurs peuvent bénéficier de l'opération Alabri avec un accompagnement financier de l'État à hauteur de 20 % des aménagements engagés.

**Aide à l'adaptation des bâtiments au risque d'inondation*

Les travaux réalisés dans le logement visité :

- Installation de batardeaux devant la porte d'entrée et modification de la baie vitrée par une fenêtre sur la dépendance
- Surélévation du plancher et fermeture de la partie basse des ouvertures de la buanderie
- Création d'ouvrant sur la partie non exposée de la façade après fermeture des ouvertures basses de la buanderie
- Déplacement du compteur et des branchements électriques
- Surélévation de l'aération de la cave
- Installation d'un clapet anti-retour
- Matérialisation de l'emprise de la piscine

Le montant des travaux s'élève à près de 12 000 €TTC, financé à 80 % avec Alabri.

Bilan des 3 premières campagnes

L'Agglo, compétente en matière de Gemapi (Gestion de l'eau, des milieux aquatiques, et prévention des inondations), propose depuis 2018 ce dispositif Alabri dans le cadre du Programme d'actions de prévention des inondations (Papi) Véore Barberolle.

Au total, 332 diagnostics ont été réalisés dans 20 communes **du bassin Véore-Barberolle**.

Ces diagnostics concernaient :

- 312 logements
- 14 bâtiments publics
- 6 entreprises.

18 dossiers de demande de financement des travaux ont été déposés et le montant total subventionné est de 131 160,84 € pour un montant de travaux total de 171 013,06 €.

« Valence Romans Agglo est pionnière, première collectivité en Drôme à avoir proposé un dispositif complet en la matière. Il est important de communiquer sur les zones inondables parce que malgré tous les aménagements Gemapi réalisés, on ne pourra pas mettre toutes les zones de l'agglomération hors d'eau. Prévenir et accompagner les habitants avec ce type de travaux est donc primordial. », précise Nathalie Nieson, Vice-présidente Cycle de l'eau et Maire de Bourg-de-Péage.

Une nouvelle campagne en 2024

Début 2024, une nouvelle campagne sera lancée pour l'ensemble du territoire de Valence Romans Agglo, à l'exception du bassin versant de l'Herbasse pour lequel la compétence sera transférée par le service Gemapi au Syndicat de rivières.

Plus d'info alabri@valenceromansagglo.fr

Contact presse

Service Communication | 04 75 81 30 38 | communication@valenceromansagglo.fr
valenceromansagglo.fr et suivez nous sur

